



n°01

Août 2012

Carte d'identité du site Natura 2000 :

Nom :Landes des Monédières
Région :Limousin
Département :Corrèze
Communes concernées :Chaumeil, Saint-Augustin
Animateur du site :PNR de Millevaches en Limousin
Surface du site :244 hectares (dont 1 SIP*)
Validation du Document d'objectifs
par le Comité de Pilotage :20 mars 2007



Le Lucane cerf-volant



La Barbastelle



La Myrtille

... emblématiques des Monédières.

L'Edito du Président du Comité de Pilotage

Depuis 2007, l'animation du site Natura 2000 « Landes des Monédières » est confiée au Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin. Les actions de gestion menées sur ce site ont pour objectif de préserver les espèces et les habitats devenus rares à l'échelle européenne, tout en prenant en compte les aspects économiques, culturels et sociaux.

Plusieurs contrats Natura 2000 ont été signés permettant de répondre aux objectifs de préservation et d'entretien des milieux. Les actions proposées consistent en de la restauration et/ou de l'entretien de parcelles, en lien avec les activités économiques. L'enjeu repose sur la conciliation des besoins de protection de milieux et des écosystèmes tels que les landes, les forêts de hêtre, les tourbières... et des activités comme l'agriculture, la chasse, l'aéromodélisme, le vol libre, la sylviculture...

Ce premier numéro du **Monédières'info** a pour but d'apporter de l'information auprès du grand public sur les actions menées dans le cadre de Natura 2000.

Mireille LARREDE,
Secrétaire générale de la préfecture de Corrèze

Devinette :

Quel est cet oiseau emblématique surnommé
« aigle » qui se nourrit notamment de serpents ?

Réponse : Le Circaète Jean-le-Blanc

Une autre vie s'invente ici



Des engagements en faveur des milieux...

Les trois agriculteurs en activité sur le site participent au programme Natura 2000 en s'engageant dans la mise en œuvre de **mesures agro-environnementales territorialisées***. Environ 41% de la surface du site bénéficie d'engagements spécifiques réalisés par les agriculteurs.

Trois Contrats Natura 2000* portés par le PNR sont en cours de réalisation. Des interventions telles que du broyage, bûcheronnage, débardage, fauche des fougères ont permis de ré-ouvrir la lande au Bos et à Freysselines.

La Commission syndicale de Maurianges porte un contrat afin de restaurer une lande à bruyère de la section. La fougère y sera fauchée en traction animale.

Le Programme Local Agri-Environnemental* permet de compléter les outils proposés par Natura 2000 et d'orienter les actions sur l'ouverture paysagère et le maintien des landes montagnardes. En 2006, une convention a été signée entre la Commission syndicale de Freysselines et le Parc pour une durée de 6 ans. Cette convention vient d'être renouvelée. Depuis, de nombreux travaux ont permis de ré-ouvrir le Cirque, ce qui est à la fois favorable à l'agriculture, aux activités sportives et de loisir, au tourisme...

Des actions de préservation...



Fauche de la fougère par traction animale et découverte d'une espèce remarquable « l'Engoulevent d'Europe » sur une lande à myrtille au Bos, Saint-Augustin (Contrat Natura 2000)



Bûcheronnage et débardage par traction animale sur une lande à myrtille au Bos, Saint-Augustin (Contrat Natura 2000)

Depuis 2008, des actions d'entretien sont en cours de réalisation sur le site visant à remettre en état des landes à bruyères et à myrtilles tout en maintenant les activités présentes (agriculture, cueillette, vol libre...)

La vie du site en quelques chiffres... (au 1er juillet 2012)

MAET* : - Environ 100 hectares contractualisés
soit 41% de la surface du site
- 3 exploitants agricoles engagés

Contrat Natura 2000* :
- 4 contrats non agricoles non forestiers soit environ 16 ha
- 3 contrats forestiers soit 435 arbres conservés

Comité de Pilotage : 1 par an depuis 2005

Animation : sorties scolaires et grand public

Maintien de vieux arbres, Saint-Augustin-Chaumeil (Contrat Natura 2000 forestier)



Broyage d'une friche forestière à Freysselines, Chaumeil (PLAE)



Animatrice du site :

Malika CONSTANS

PNR de Millevaches en Limousin

20, place des Porrots

19250 Meymac

05.55.95.39.65

m.constans@pnr-millevaches.fr

Le petit glossaire du Monédières' info :

SIP*: Site d'intérêt paysager. Ces sites ont été identifiés par la charte du PNR et font l'objet d'une attention particulière.

MAET*: Mesure Agro-Environnementale. Il s'agit d'une aide agricole contractualisée pour 5 ans et répondant à un cahier des charges, éligible sur des territoires définis, comme les sites Natura 2000.

Contrat Natura 2000*: contrat signé entre un ayant droit et l'État, qui définit une action de gestion visant au maintien ou à la restauration d'un habitat naturel, d'un habitat d'espèces ou d'une espèce d'intérêt communautaire. Ces contrats sont financés par l'État et l'Europe.

PLAE*: Le Programme Local Agri-Environnemental est une action du Contrat de Parc. Il constitue un outil de gestion du PNR financé par l'Europe, l'État et la Région. Il vise à la réalisation de travaux de conservation des milieux et des espèces et à l'amélioration des paysages.

Avec le soutien de :

